

## Le mal-être des uns, le travail des autres

Hicham KEBABI

Enseignant chercheur en sociologie, Faculté des Lettres et des Sciences

Humaines, Université Ibn Zohr, Agadir

E-mail : kebabihicham@gmail.com

Maroc

### Résumé

Cet article, de nature théorique, tente de se frayer un chemin parmi une série de questions inhérentes au sens et au puissance du travail social. La notion de « care » se situe au cœur de l'engagement des travailleurs sociaux, dont la vocation est de contribuer au bien-être des individus, des groupes et des collectivités. Entre science, discipline et art, le travail social est traversé par des tensions, contradictions et paradoxes, liés à une caractérisation rigoureuse de ce à quoi il sert forcément, à ses figures historiques, et à sa clinique transdisciplinaire. Penser le travail social dans les sociétés contemporaines, caractérisées par des dynamiques multidimensionnelles, offre un espace de réflexions sur les enjeux de l'intervention sociale.

**Mots-clés** : mal-être, care, travail social, individu, collectivité, intervention sociale, sociologie.

The Malaise of Some, the Labor of Others

**Abstract**

This article, of a theoretical nature, attempts to navigate its way through a series of thorny questions inherent in the meaning and power of social work. The notion of "care" has been at the heart of the commitment of social workers, whose vocation is to contribute to the well-being of individuals, groups and communities. Between science, practice and art, social work is crossed by tensions, contradictions and paradoxes, linked to a rigorous characterization of what it necessarily serves, its historical figures, and its transdisciplinary clinic. Thinking about social work in contemporary societies, characterized by multidimensional dynamics, offers a space for reflection on the challenges of social intervention.

**Keywords** : Social work, care concept, social intervention, sociology of work, social well-being

## Introduction

« *Il ne faut jamais craindre qu'il y ait trop de sujets, trop de citoyens, vu qu'il n'y a de richesse, ni force que d'hommes* », écrit Jean Bodin en 1576. Cette sagesse particulière dévoile deux moralités distinctes : la première indique que l'action des hommes est la source, le moteur de la richesse ; la seconde souligne que la qualité de vie des êtres humains est l'essence de la richesse<sup>1</sup>.

La question du « vivre-ensemble » a toujours suscité des débats et controverses entre les spécialistes des sciences sociales de tous bords et de toutes obédiences. Ainsi, ce n'est pas un hasard si une série de questionnements complexes ont été formulés par les grands penseurs de la société, pour scruter les transformations engendrées par l'avènement de la démocratie (Alexis de Tocqueville), l'hégémonie du capitalisme (Karl Marx), la rationalisation du monde (Max Weber), ou la mondialisation (Saskia Sassen, Manuel Castells, Zygmunt Bauman). Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, la professionnalisation des sciences sociales et la spécialisation des chercheurs conduisent à une démultiplication des regards sur la nature et la dynamique de l'ordre social.<sup>2</sup> Le pouvoir, l'échange, la culture et les affects sont les quatre piliers fondamentaux qui permettent aux sociétés d'intégrer les individus au sein d'ensembles plus vastes. Il s'agit de forces d'agrégation qui assurent la stabilité et la continuité du « vivre-ensemble », c'est-à-dire le « ciment » des liens sociaux construits autour des valeurs, des normes et un imaginaire commun. En revanche, chaque force d'intégration sociale et sociétale comporte des ferments de désintégration et de déconstruction des relations individus-institutions. Les différentes formes de pathologies sociales diagnostiquées par les spécialistes (les contre-cultures, les déviances, les conflits, les inégalités, l'exclusion, etc.), révèlent l'importance de la mise en œuvre des processus sociaux susceptibles d'assurer la reconnaissance, l'attachement social, l'amour, le travail, la solidarité, la justice et la citoyenneté<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Jacques Généreux, *Alternatives Economiques* n°197 – 11/2001.

<sup>2</sup> Xavier Molénat, *Les penseurs de la société*, 2015, p.5-6.

<sup>3</sup> Achille Weinberg, *Sciences Humaines*, 2012/2, N°234.

Susciter un débat sur le travail social peut se faire de deux manières distinctes. D'une part, l'approche idéaliste, fondée sur l'universalité vertueuse du travail social, s'appuie sur différents éléments de définitions. Toutefois, cette vision idéaliste ne permet pas de saisir concrètement la particularité du travail social dans la société contemporaine. D'autre part, l'approche réaliste mérite toute sa place dans l'analyse et la compréhension des éléments constitutifs du travail social proprement dit, c'est-à-dire du social comme une véritable pratique et non simplement une sollicitude ou une domesticité<sup>1</sup>.

Cette contribution tente de se frayer un chemin parmi une série de questions complexes relatives au sens et au puissance du travail social, dont la finalité est d'intervenir auprès des individus, des familles, et des communautés, c'est-à-dire des catégories sociales « vulnérables », à travers une panoplie de méthodes, d'approches et de techniques d'investigation relevant des différentes disciplines humaines et sociales : la philosophie, le droit, l'économie, l'anthropologie, la psychologie, la sociologie, etc. La complexité du travail social tient aux trois grandes dimensions qui le définissent : une science, une discipline, et un art. Cela nous incite à porter un regard critique sur ses fondements, ses enjeux, ses défis et ses paradoxes.

De ce fait, le plan général de cet article s'articule autour des axes suivants :

### Introduction

- 1- Le mal-être : une nouvelle crise sociétale ?
- 2- Le care : de quoi parle-t-on ?
- 3- Sens et puissance du travail social
- 4- La sociologie, le travail social et les problèmes sociaux

### Conclusion

### Références bibliographiques

---

<sup>1</sup> Michel Chauvière, « genèse et métamorphose d'un précieux support, le travail social », dans *Le travail social en questions*, 2019, p.15-16.

### 1- Le mal-être : une nouvelle crise sociétale ?

Chacun d'entre nous, être humain doté de conscience et de langage, se pose une série d'interrogations existentielles : Qui suis-je ? Pourquoi ? Comment ? Jusqu'où ? Ces questions épineuses reflètent en réalité notre volonté, notre angoisse, de donner du sens à notre existence. Or, cette production de sens s'opère grâce à l'image que l'on a de soi, aux regards des autres sur soi et à l'idée que l'on se fait quant à l'image que peuvent avoir les autres sur soi. L'angoisse, la dépression, le repli sur soi, le rejet, la violence, etc., illustrent les liens qui relient les sphères physiques, psychiques et sociales. Le mal-être, source de souffrance, nuit-il aux liens qui nous unissent les uns aux autres ? Ou inversement, le manque d'attention, d'écoute et surtout de compréhension, seraient-ils à l'origine d'un mal-être, qui se nourrit de ce déficit relationnel<sup>1</sup> ?

Outre la violence physique et la violence psychologique, la violence symbolique opère dans les représentations sociales une blessure identitaire. La nature de la relation à l'autre serait détériorée à cause d'un traumatisme identitaire, le sentiment d'appartenance serait ébranlé, la dignité et la reconnaissance seraient affaiblies et restreignent notre champ des possibles, notre liberté d'action. Dans cette optique, si le mal-être est la cause d'une remise en question des liens entretenus avec les autres, faut-il considérer ce phénomène comme nécessaire pour évoluer dans notre parcours personnel qu'est la vie<sup>2</sup> ?

Le bien-être est une situation qui englobe les aspects psychiques et physiologiques, les dimensions matérielles et sociales de la personne. Cela signifie être bien avec soi-même, en accord avec son corps et son esprit, dans un environnement socio-culturel paisible et épanouissant. Le mal-être n'est pas synonyme de malheur, car sa cause n'est pas toujours identifiable. Le malheur est

---

<sup>1</sup> Phillipe Pitaud, préface du numéro « Approches du mal-être », Revue du CREA I Paca et Corse, 2008, p. 5.

<sup>2</sup> Ibid., p.6.

une expérience qui peut être exprimée par des mots, affectant l'état mental, physique et social d'une ou de plusieurs personnes<sup>1</sup>.

S'il n'est pas lié aux origines de la construction identitaire, le mal-être serait la conséquence d'un processus de déstabilisation personnelle au cours des étapes ultérieures, où des conflits protéiformes naissent des tensions entre les modalités d'appartenance sociale, les références émergentes des cercles sociaux et les idéaux du moi. L'homme est un être réflexif, capable d'examiner, d'identifier ses repères, prendre de la distance par rapport à la réalité, de la penser et la transformer autrement. Cette situation complexe le pousse à retrouver du sens, à reconquérir la solidarité, la valeur de son passé et de son devenir. Bref, obtenir la reconnaissance de ses semblables auxquels il est attaché par les sentiments, les affiliations, les échanges, et donc s'assurer sa place au sein de la collectivité<sup>2</sup>.

Le développement de la civilisation a engendré des nouvelles contraintes sur les individus, considérés comme des êtres égoïstes qui cherchent le bonheur absolu et irréaliste, et en même temps qui s'autoproclament la légitimité de pouvoir construire leur histoire. Ce paradoxe transforme le malaise en un mal-être insaisissable, dans une société hypermoderne qui affecte les modes de vie individuels et collectifs. Si les individus sont liés à un ordre social et à un système culturel qui déterminent les cadres structurels globaux de leur existence, leurs systèmes de représentations et leurs capacités d'adaptation sont continuellement assujettis aux tyrannies des systèmes « liquides », qui vont indubitablement peser sur leur sécurité. Les sociétés modernes abaissent les frontières et suscitent des risques socio-économiques et culturels, entraînant des nouvelles configurations du « vivre-ensemble », des incompréhensions identitaires, des rejets et des exclusions extrêmes<sup>3</sup>.

Ce manque de repères des sociétés modernes s'explique par l'accélération exponentielle des nouvelles lois qui gouvernent l'humanité, la fluidité des systèmes

---

<sup>1</sup> Jacqueline Barus-Michel, « Mal-être ou privation du sens », Numéro « Approches du mal-être », Revue du CREA I Paca et Corse, 2008, p. 7.

<sup>2</sup> Ibid., p.9.

<sup>3</sup> Jacqueline Barus-Michel, « Mal-être ou privation du sens », Numéro « Approches du mal-être », Revue du CREA I Paca et Corse, 2008, p. 10.

financiers et économiques, la confrontation entre les idéologies individualistes et la doxa des cultures communautaires. La société hypermoderne est une réalité à multiples visages, une société des risques, des crises, des catastrophes imminentes ; elle déstabilise l'avoir et l'être du sujet. Le monde social est aujourd'hui menacé par les nouveaux paradigmes de la « gestion » collective, les impératifs d'un management qui bouleverse la forme et le contenu des organisations sociales, tourbillonnées par des réformes qui privilégient une nouvelle culture paradoxale et paradoxante. Cette situation a renforcé de nouveau le rôle de l'engagement et du militantisme dans divers secteurs socio-économiques, dont la finalité est de réhabiliter l'écoute, la compréhension, la solidarité dans la relation avec des individus ou des groupes défensifs. Ces démarches militantes sont conduites par des travailleurs sociaux, des psychosociologues, des éducatifs, afin de raccorder les individus avec leur environnement<sup>1</sup>.

## 2- Le care : de quoi parle-t-on ?

Le concept de care revêt actuellement de nombreuses acceptions : prendre soin, se soucier des autres, apporter des réponses concrètes aux besoins et aux préoccupations de la vie quotidienne des individus et des collectivités. Déplier les significations profondes de cette notion semble une tâche mal aisée, en raison des dimensions juridiques, politiques, socio-économiques et culturelles qui caractérisent les débats amorcés dans les années 1980 par Carol Gilligan, et puis les travaux de Joan Tronto dans les années 1990, qui concerne le domaine du travail, du genre, de l'éthique et de la santé.<sup>2</sup>

La dimension qualitative du care se définit comme un ensemble de savoirs acquis par des expériences particulières. Sans cette qualité, le monde social devient un espace intolérable. La solution réside donc dans la volonté de transformer les manières de penser les catégorisations ancrées dans les mentalités et exprimées par les attitudes et les actions/réactions entre les individus, les groupes sociaux, mais également entre les pays riches et pauvres<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 12-13.

<sup>2</sup> Pascale Molinier et al., « Introduction », dans *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, Sensibilité, Responsabilité*, 2009, p.7.

<sup>3</sup> Ibid., p. 17-18.

Le care joue donc un rôle crucial pour dissiper la vulnérabilité et renforcer le lien social. Face aux différentes difficultés, l'éthique de la sollicitude vise à identifier les attentes d'autrui, les comprendre, donner des réponses appropriées aux besoins et aux demandes sociales. C'est une mission exigeante qui requiert des efforts soutenus, un véritable engagement du corps et de l'esprit. Les habiletés mobilisées transforment non seulement ceux à qui elles s'adressent, mais aussi ceux qui les exercent. Il s'agit d'un processus d'interdépendance entre acteur et bénéficiaire du care, une relation entraînant d'avantage d'autonomie aux personnes vulnérables, de mettre fin à une dépendance passive, et d'assurer l'émancipation et le pouvoir d'agir<sup>1</sup>.

Le care renvoie à la spécificité humaine, c'est-à-dire accomplir une activité créative et relationnelle, qui relève de l'essence humaine en tant que telle, qui est celle de « transformer » le monde par son œuvre, autrement dit par son travail. Pour Paul Ricoeur, la souffrance n'est pas uniquement une douleur physique ou mentale, mais une réduction, voire une destruction de la capacité d'agir, du pouvoir-faire, ressenties comme une atteinte à l'intégrité de soi. C'est peut-être là l'épreuve suprême de la sollicitude<sup>2</sup>.

Depuis *l'Essai sur le don* de Marcel Mauss, les études socio-anthropologiques conduites par certains chercheurs montrent que la force du lien social dans le temps et dans l'espace risque de se détériorer dans les sociétés contemporaines. Le devoir de solidarité reste, malgré tout, une valeur morale fondamentale et ancrée dans les représentations et les pratiques qui définissent les différentes formes des lieux sociaux. L'idéologie de l'homo-œconomicus qui domine le monde aujourd'hui participe de l'invisibilité du « souci des autres », et induit des pratiques nuisibles à la question de la reconnaissance sociale<sup>3</sup>.

Vivre une relation construite sur la base de l'éthique du care suppose un engagement interpersonnel inscrit dans une temporalité, teinté d'affectivité et

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 639-640.

<sup>2</sup> Cynthia Fleury, « Le care, au fondement du sanitaire et du social », Soins, N°826, Juin 2018, p. 51-52.

<sup>3</sup> Fabienne Brugère, « Quelles société voulons-nous ? Le soin et le care », dans *laviedesidees.fr*, le 4 octobre 2010, p. 1-2.

d'attitude particulières. Il s'agit, concrètement, d'introduire le sensible dans le lien social et de repenser les conduites observées dans la vie ordinaire des individus et des groupes en rapport avec les institutions. La reconnaissance d'une humanité oblige une nécessité relationnelle, une conception sur le mode d'une communauté ouverte. Cela ne peut être réalisé qu'à condition de se détacher du paradigme anthropologique d'un homme libre, maître et possesseur de lui-même<sup>1</sup>.

L'acte de « prendre soin » est universel, protéiforme selon les époques, les sociétés et les cultures. Au cours du siècle dernier, son processus d'institutionnalisation a abouti à des métiers spécialisés exercés par des praticiens dans différents contextes organisationnels, des systèmes normatifs étatiques, qui fonctionnent selon des procédures plus ou moins contraignantes<sup>2</sup>.

Prendre en charge les dimensions singulières du « prendre soin » constitue l'un des objets cruciaux des domaines du « travail sur autrui » : la santé, le travail social, les services aux personnes, l'éducation, la sécurité, etc. Les institutions et les professionnels chargés de cette mission se mobilisent pour assurer l'organisation de la diversité des acteurs pour remplir cette fonction sociale selon les normes et les tâches opérationnelles. Cela suppose une prise de conscience de l'articulation des conditions qui sous-tendent les accomplissements pratiques, et la volonté de dépasser les tensions qui résultent des nouvelles reconfigurations du « prendre soin ». Ainsi, au-delà des discours institutionnels et professionnels ambiants, la visée de « prendre soin » des individus, des groupes et des collectivités est-elle partagée par l'ensemble de la société d'aujourd'hui ?<sup>3</sup>.

### 3- Sens et puissance du travail social

Chaque individu agit, individuellement ou collectivement, pour s'intégrer, utiliser les ressources de son environnement, et élargir son autonomie. Cette triple action lui permet de construire son identité, en contrôlant ou en transformant la situation qu'il vit, en devenant le sujet de son histoire. S'il n'y parvient pas, il sera plus ou moins marginalisé ou exclu, plus ou moins exploité sans retour et plus ou moins dépendant-dominé. C'est d'abord pour et avec ce dernier, seul à seul ou en

<sup>1</sup> Ibid., p. 3-8.

<sup>2</sup> Véronique Chagnon, *Prendre soin : Savoirs, Pratiques, Nouvelles perspectives.*, 2013, p. 1-4.

<sup>3</sup> Françoise Acker, *Prendre soin : Savoirs, Pratiques, Nouvelles perspectives.*, 2013, p. 167-174.

s'appuyant sur ses divers groupes d'appartenance, que le travailleur social intervient, comme un tiers facilitateur et médiateur<sup>1</sup>.

Dans son analyse des situations comme dans ses interventions, le travailleur social considère les conduites de l'individu, ses choix et ses impasses, ses atouts ou ses difficultés, ses attitudes et ses comportements, comme des conséquences, des effets positifs ou négatifs, nouveaux ou cumulatifs, produits ou reproduits tout au long de sa vie, de ses positions diverses dans les rapports sociaux de classes, de sexes, de cultures, de générations. C'est en travaillant le social qu'il visera à développer la capacité d'action des individus, à rétablir les liens d'appartenance, l'accessibilité à toutes les ressources des milieux de vie et l'accroissement de l'autonomie et des libertés du sujet<sup>2</sup>.

Dans le cadre de ses missions, le travailleur social donne une priorité aux personnes ou groupes exposés à la marginalité ou à l'exclusion, à la pauvreté et aux injustices, à la dépendance et à la subordination ainsi qu'aux minorités. Il s'appuie sur les acteurs sociaux, solidaires des préoccupations et revendications des catégories sociales prioritaires. Il privilégie, suscite et renforce la coordination avec les catégories bénéficiaires, les collectifs innovateurs et porteurs d'alternatives sociales. Travaillant le social, il ne peut ignorer les acteurs qui cherchent à concilier les exigences du social et de l'économique et met sa formation et son expérience professionnelle à leur disposition, en particulier dans le champ de l'économie sociale et solidaire<sup>3</sup>.

Plus que toute autre pratique d'intervention, le travail social est marqué par ses origines « sociales » plus ou moins contradictoires, notamment un courant réformiste libéral et un courant moraliste, charitable et rationalisateur, qui ont cohabité dans la tradition américaine. La professionnalisation du travail social s'inscrit dans cette tension entre un besoin de reconnaissance d'intervenants « psychosociaux » qualifiés, au regard de la prise en charge des problèmes sociaux, et la critique sociale de la construction des problèmes sociaux et des modèles

---

<sup>1</sup> Jean Carette et Yves Vaillancourt, « Travailler le social : pour une redéfinition », Nouvelles pratiques sociales, vol.13, N°1, 2000, p.1.

<sup>2</sup> Ibid., p. 1.

<sup>3</sup> Ibid., p. 3-4.

dominants de prise en charge institutionnelle et professionnelle. Le dilemme entre l'agent de contrôle et l'agent de changement a toujours été plus ou moins présent dans la pratique du travail social, suivant les lieux et les époques, tant dans la formation que dans la pratique<sup>1</sup>.

Depuis le début des années 2000, on assiste à la naissance d'une littérature de synthèse sur les théories et les pratiques en travail social. Ce phénomène témoigne d'une capacité à saisir et à analyser ce champ dans son ensemble. La plupart des écrits publiés s'inspirent inmanquablement des auteurs américains qui ont conçu des modèles et articulé leurs composantes. La définition du travail social proposée en 1985 était en fait une description des composantes normatives, analytiques et méthodologiques du corpus des connaissances considérées comme essentielles dans l'exercice d'une profession reconnaissable aux trois dimensions suivantes : a) les valeurs et les objectifs orientant la pratique ; b) les théories des sciences humaines et sociales nécessaires à l'analyse des situations et des problèmes visés par la pratique ; c) les méthodes, les techniques et les habiletés mises en application au cours de la pratique<sup>2</sup>.

Shaun Govenlock (1966) définissait le service social comme un « engagement raisonné », voulant souligner par là le lien entre la poursuite de valeurs (engagement) et l'application de connaissances (raisonnement). D'après cet auteur, il est crucial de déterminer l'optique particulière, le « schème de référence » qui n'appartient à nul autre qu'au service social, un schème qui aura une véritable puissance théorique, susceptible d'orienter les études déductives et de canaliser la recherche scientifique<sup>3</sup> ?

En tant que discipline pratique, le service social fait appel régulièrement à des jugements pratiques, qui présupposent des jugements normatifs, qui reposent à leur tour sur des raisonnements analytiques. Il s'agit là d'une démarche scientifique qui vise à la production d'un savoir empirique qui sa propre validité. Mais une

---

<sup>1</sup> Clément Mercier et Réjean Mathieu, « Le travail social : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 13, N°1, 2000, p. 18-20.

<sup>2</sup> Jacques Alary, « Le travail social comme discipline pratique », *INTERVENTION*, N°131, 2009, p. 42-44.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 44-45.

discipline, si elle veut mériter son nom, doit avoir un objet d'étude et d'intervention qui lui donne une spécificité et une unité, et qui permet de circonscrire et de délimiter son champ d'investigation et son champ pratique. Quel est donc cet objet d'étude qui est en même temps un objet d'intervention sociale<sup>1</sup> ?

Werner. W. Boehm (1959) proposait l'idée que le « fonctionnement social » constituait l'objet d'étude et d'intervention du travail social. Cet auteur précise que le service social a pour fin d'améliorer le fonctionnement social partout où un besoin de cette amélioration se fait sentir soit dans les individus soit dans la société. Le concept de fonctionnement social désigne les actes considérés comme essentiels pour remplir les rôles multiples que chaque individu est appelé à accomplir à titre de membre de groupes sociaux. Le travailleur social doit donc diriger son activité à la fois sur la capacité d'interactions efficaces des individus et des groupes et sur les ressources sociales du point de vue de ce qu'elles apportent à un fonctionnement social efficace<sup>2</sup>.

En proposant le concept de « fonctionnement social » pour désigner l'objet d'étude et d'intervention du travail social, les théoriciens cherchaient à souligner en quoi il se distinguait des autres disciplines des sciences humaines, qui ont pour objet le « fonctionnement psychologique » et le « fonctionnement biologique ou physiologique » des personnes et des groupes. En outre, le travail social s'intéresse au fonctionnement social non en soi, mais plutôt au fonctionnement social dans son rapport au développement social<sup>3</sup>.

En reliant l'objet de l'intervention aux buts de l'intervention, les chercheurs posaient d'une nouvelle façon la problématique du travail social. Si le fonctionnement social est à la fois l'objet d'étude et l'objet d'intervention en travail social, il faut alors analyser la pratique en tenant compte de ces deux composantes. D'une part, il s'agit d'appliquer un savoir théorique à l'étude des situations dans lesquelles les personnes fonctionnent et, d'autre part, de dégager les principes normatifs qui servent à déterminer le but et les objectifs de l'intervention<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 45.

<sup>2</sup> Ibid., p. 46.

<sup>3</sup> Ibid., p. 47.

<sup>4</sup> Jacques Alary, Op.cit., p. 48-49.

#### 4- La sociologie, le travail social et les problèmes sociaux

L'étude des multiples problèmes sociaux que confrontent les sociétés actuelles relèvent d'une longue tradition surtout américaine. Pourtant, l'imprécision demeure, par ce que la notion de problème social a toujours été un objet de débats et de discussions, et les définitions élaborées à son propos sont diverses<sup>1</sup>.

Toute société fait face à des problèmes sociaux. Une fois reconnus, ces problèmes deviennent des enjeux pour des acteurs et des groupes sociaux. C'est dans la logique de cette dynamique que les problèmes sociaux ont, dès ses origines, constitué la principale cible d'intervention du travail social. Mais, comment aborder le concept de problème sociale en tant qu'objet réel constitué par un phénomène social particulier ?<sup>2</sup>.

Historiquement, la notion de problème social renvoie à deux conceptions. La première a trait à l'aide sociale et à la sécurité sociale. La seconde est liée au solidarisme, à la question sociale, et à l'enquête sociale. L'examen d'un certain nombre de définitions « classiques » nous permet d'en retirer les éléments principaux, malgré les fortes ressemblances qui existent entre elles. Charles. W. Mills souligne que l'approche traditionnelle est essentiellement a-théorique et a-historique par la référence accordée à la perspective descriptive, empiriciste et a-politique par son incapacité à dépasser le niveau individuel des problèmes pour aborder celui des structures sociales<sup>3</sup>.

Pour Raynald Pineault et Carole Daveluy (1986), la notion de problème exprime l'écart ou la différence entre un état optimal, défini de façon normative, et l'état actuel ou réel. Les problèmes sociaux, selon Nathan Cohen apparaissent comme des problèmes de valeurs pouvant être cernés à la lumière de ce qu'une société juge être bien ou mal. Selon cet auteur, un problème social doit être analysé en relation avec les systèmes de valeurs auxquels adhèrent les individus et les groupes sociaux<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Robert Mayer et Marcelle Laforest, « Problème social : le concept et les principales écoles théoriques », *Service social*, vol. 39, N°2, p.13.

<sup>2</sup> Ibid., p.14.

<sup>3</sup> Ibid., p. 15.

<sup>4</sup> Ibid., p. 15-16.

Les notions de dislocation et de dysfonction du système social sont apparues dans les travaux de David Kallen et Dorothy Miller (1968), Rémi Lenoir (1989) et Jules Perron (1986). Pour ce dernier, la dysfonction est plus spécifiquement l'écart entre les normes d'une société et le comportement d'un nombre plus ou moins grand d'individus. D'autres auteurs précisent qu'il y a problème lorsqu'un grand nombre de personnes sont affectées par une situation donnée, que cette situation est jugée intolérable, et que les gens sont conscients de la nécessité d'une action collective. Les problèmes sociaux sont donc des problèmes de valeurs<sup>1</sup>.

Dans son ouvrage intitulé *Dimensions sociologiques du travail social*, Rudolph Blum (1970) souligne que les problèmes sociaux présentent les caractères d'une crise sociale, dont les conséquences atteignent l'ensemble d'un groupe ou de la société et doivent être traitées par des mesures de caractère collective. De plus, ajoute l'auteur, les problèmes sociaux ne sont pas des phénomènes « anormaux », bien au contraire, ils apparaissent comme les manifestations logiques, compréhensibles et inévitables des structures sociales, des valeurs et des comportements en usage. Conséquemment, il n'est pas fondé de soutenir que la responsabilité des problèmes sociaux incombe à des individus moralement inférieurs<sup>2</sup>.

La perception des problèmes sociaux se rapporte au caractère versatile de la conscience collective. Michel Pelletier (1978) part de ce constat pour dire que les problèmes sociaux sont les résultats des contradictions, un jeu complexe de rapports de force au sein de la société entre ceux qui subissent les problèmes et ceux qui détiennent le pouvoir de mettre en place des politiques sociales. Les problèmes sociaux ne sont pas seulement de nature humanitaire, mais reflètent également des dimensions cachées d'ordre politique et économique<sup>3</sup>.

Les problèmes sociaux sont presque toujours associés au changement social. Trois notions permettent de comprendre ce processus : la rupture, le défi, l'inadéquation. Ainsi, les problèmes sociaux résultent du changement et le suscitent à la fois. Il y a des problèmes sociaux qui sont permanents, alors que d'autres sont relatifs et occasionnels, suivant les époques, les lieux, les groupes, et relèvent de

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 15-16.

<sup>2</sup> Robert Mayer et Marcelle Laforest, Op.cit., p. 17.

<sup>3</sup> Ibid., p.17.

multiples facteurs et événements, se situant dans les secteurs les plus différents, qui font fonctionner la société et lui tracent sa trajectoire<sup>1</sup>.

Herbert Blumer (1971) estime que si l'on veut vraiment comprendre, expliquer les problèmes sociaux, un changement conceptuel est nécessaire, car les approches traditionnelles sont le reflet d'une grossière incompréhension de la nature des problèmes sociaux. On parlera d'un problème social, explique André Beaudoin (1987), s'il y a prévision collective que la dégradation d'une situation va se poursuivre selon le processus enclenché et produire des conséquences inacceptables. Dans cette perspective, les principes guides de l'action qui sont définis dans toute société pour s'adresser à de telles situations deviennent le point de départ de la politique sociale adoptée. L'action collective formelle qui en résulte prendra différentes formes selon le type de société, les moyens et ressources disponibles ou possibles à développer aux fins de l'action, la conception même de l'action à entreprendre et les groupes en présence<sup>2</sup>.

Il est utile de se rappeler que les problèmes sociaux sont plus ou moins susceptibles de dynamiser les personnes et les groupes selon qu'il s'agit de problèmes ressentis par les intéressés eux-mêmes, des problèmes reconnus par les institutions et/ou les autorités, ou de problèmes découverts par les travailleurs sociaux à partir de leur contact quotidien avec la population. Cela signifie qu'une même réalité peut être perçue et analysée de façon différente et que ces trois types de problèmes doivent être distingués<sup>3</sup>.

Les discours professionnels marquent aussi le débat sur la définition d'un problème social. La logique de l'intervention sociale s'appuie sur les étapes suivantes : 1) identifier le problème ; 2) étudier ceux qui sont les victimes du problème social et découvrir en quoi ils sont différents des autres en raison des conditions d'existence ; 3) définir cette différence comme la cause du problème lui-même ; 4) inventer un programme d'action humanitaire pour corriger les différences<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 17-18.

<sup>2</sup> Ibid., p. 18-19.

<sup>3</sup> Ibid., p. 19.

<sup>4</sup> Robert Mayer et Marcelle Laforest, *Op.cit.*, p.19.

Les analyses théoriques des principaux courants de pensée permet d'identifier la perspective de la pathologie sociale, celle du fonctionnalisme avec l'analyse de la déviance individuelle et de la désorganisation sociale ; la perspective de l'interactionnisme et de l'étiquetage ; la perspective du conflit social et, finalement, la perspective du constructivisme. En d'autres termes, un problème social a été abordé historiquement sous l'angle de la dysfonctionnalité, du délit, de l'anomie, de l'inégalité et de l'exclusion. De ce fait, l'analyse des problèmes sociaux doit être replacée dans le contexte d'évolution des conceptions du social et de la norme<sup>1</sup>.

En tant que pluridisciplinaire, le travail social dialogue avec plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, puisqu'il s'appuie en partie sur des connaissances théoriques émanant d'autres disciplines sociales, mais il est aussi à l'origine de ses propres connaissances spécifiques et notamment celles issues des expériences et des pratiques professionnelles. De ce fait, le travail social est considéré comme un ensemble de métiers, un espace propice à la conceptualisation des savoirs issus de l'action, une discipline à part entière, puisque les acteurs qui le composent sont des individus réflexifs qui sont à même de produire de la connaissance par le biais de leurs expériences<sup>2</sup>?

La pratique de recherche ethnographique semble un espace de rencontre pertinent entre professionnels du social et chercheurs universitaires. Le regard ethnographique, fondé sur la description dense et détaillée du terrain, permet d'identifier les processus et les modalités d'interactions in situ, l'élaboration de récits, d'histoires de vie décrivant les expériences des enquêtés, afin de comprendre et d'expliquer leurs logiques d'action, c'est-à-dire le sens qu'ils donnent à ce qu'ils font. Cependant, cette immersion dans la réalité vécue par les enquêtés ne permet pas à l'ethnographe d'intervenir sur les situations qu'il étudie<sup>3</sup>.

En effet, la recherche-action est en même temps appliquée, impliquée, imbriquée et engagée. Elle est appliquée dans le sens où elle s'applique à l'action

---

<sup>1</sup> Henri Dorvil et Robert Mayer, « Introduction. Problèmes sociaux : définitions et dimensions », p.15-16.

<sup>2</sup>Emilie Auger et Thibaut Besozzi, « Pratique du travail social et pratique de la sociologie : une convergence possible ? », Sciences et actions sociales, 2024, p. 2.

<sup>3</sup> Ibid., p. 3-4.

d'un sujet-acteur. La recherche-action est impliquée au sens où elle est pragmatique. Elle est imbriquée puisqu'il y a imbrication du chercheur, de l'acteur et des contextes. Enfin, la recherche-action est engagée dans l'action sous la forme tant de l'expérimentation pratique que de l'intervention sociale ou politique. Dans cette optique, travailleurs sociaux et sociologues ont intérêt à participer d'un monde commun et à se nourrir mutuellement, notamment sur le terrain d'une enquête ethnographique<sup>1</sup>. Pour reprendre la métaphore de Georg Simmel (2007), le pont entre sociologie et travail social doit être appréhendé à la fois comme ce qui *sépare* et ce qui *relie*. C'est-à-dire que, malgré les différences de leurs postures et les objectifs relatifs à leurs métiers, travailleurs sociaux et sociologues sont capables d'interagir et de dialoguer dans l'optique de développer des espaces de réflexivité et de théorisation croisée à même de nourrir et les pratiques d'intervention et la production de connaissances académiques<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibid., p.4-5.

<sup>2</sup> Ibid., p. 11.

## Conclusion

Il est évident que les phénomènes sociaux dépendent de tous les caractères de l'homme, y compris les processus psychophysiologiques, et que les sciences humaines sont toutes sociales par l'un ou l'autre de leurs aspects. L'humain est social car il est construit par le social et le social est construit par lui. Pour reprendre les termes de Karl Marx, l'homme est à la fois produit et producteur de la société<sup>1</sup>.

*« La recherche en travail social peut être définie comme une méthode d'investigation des phénomènes sociaux s'appartenant à une forme d'ingénierie sociale, c'est-à-dire une étude finalisée d'une situation sociale datée et localisée, s'appuyant explicitement sur du savoir de type scientifique, quelle que soit son origine disciplinaire, aussi bien en termes de contenu que de méthode<sup>2</sup>. ».*

Deux arguments peuvent être avancés pour clarifier la démarcation entre l'enquête en travail sociale la recherche en sciences sociales. D'une part, l'explication des phénomènes est la finalité de la science, tandis que la recherche scientifique en travail social vise la transformation directe et concrète des cas sociaux ciblés par l'intervention. D'autre part, la science ne travaille que sur du simplifié et non sur la complexité ; alors que l'intervention des travailleurs sociaux porte sur les phénomènes complexes, c'est-à-dire des phénomènes ayant à la fois une dimension psychologique, sociologique, économique, etc.<sup>3</sup>.

Par ailleurs, les sciences humaines et sociales livrent de précieux éléments de compréhension et d'analyse, sans pour autant être à même de rendre compte de l'objet spécifique du travail social, ni du genre d'intervention que celui-ci opère. Objet et intervention ne sont pas n'importe lesquels, et quelle que soit son amplitude, le travail social ne traite pas de n'importe quel problème, ni de n'importe quelle manière<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Henri Pascal, « Le travail social et les sciences sociales », dans Méthodologie de l'intervention en travail social, Presses de l'EHESP, 2018, p. 41.

<sup>2</sup> Pascal Lièvre et al., Manuel d'initiation à la recherche en travail social, 3<sup>ème</sup> édition, Presses de l'EHESP, 2016, p. 16.

<sup>3</sup> Ibid., p. 16.

<sup>4</sup> Amélie Maugère, « Le travail social comme discipline : quatre concepts pour éclairer ses frontières », Sciences et actions sociales, vol.19, 2023, p. 6.

La question « pourquoi le travail social ? » porte l'idée d'une exploration et d'une explicitation des finalités de l'intervention sociale, de ses buts et de ses objectifs qui deviennent alors, au-delà d'une évaluation instrumentale des résultats, le critère ultime pour juger de la pertinence d'une action donnée. Le travail d'interprétation du travail social s'organise autour de trois thèmes : la définition du travail social l'examen de ses figures structurant les finalités, et une clinique transdisciplinaire de l'intervention sociale. D'abord, le travail social est une activité de reproduction des conditions de production sociale, mais il demeure également un travail de création sociale. Ensuite, la charité, le prise en charge et la prise en compte constituent les trois idéaux-types du travail social. Enfin, une clinique multidisciplinaire, fondée sur les méthodes de la sociologie clinique, vise la compréhension du travail social à travers l'étude de ses moments et situations concrètes<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> François Huot, compte rendu du livre Pourquoi le travail social ?, Saül Karsz, Paris, Dunod, 2004, p. 235-236.

## Références bibliographiques

- Acker Françoise, « Prendre soin dans la société : une fonction sociale aux figures multiples, aux compétences distribuées, aux cadres de référence brouillés », dans Prendre soin : Savoirs, Pratiques, Nouvelles perspectives., 2013, p. 167-174.
- Alary Jacques, « Le travail social comme discipline pratique », INTERVENTION, N°131, hiver 2009, p. 42-53.
- Auger Emilie et Besozzi Thibaut, « Pratique du travail social et pratique de la sociologie : une convergence possible ? », Sciences et actions sociales, 2024, p. 1-15.
- Barus-Michel Jacqueline, « Mal-être ou privation du sens », dans « Approches du mal-être », Revue du CREA I Paca et Corse, 2008, p.7-13.
- Brugère Fabienne, « Quelles société voulons-nous ? Le soin et le care », publié dans laviedesidees.fr, le 4 octobre 2010, p.1-8.
- Carette Jean et Vaillancourt Yves, « Travailler le social : pour une redéfinition », Nouvelles pratiques sociales, vol. 13, N°1, 2000, p. 1-4.
- Chagnon Véronique, « Prendre soin : une initiative et une nécessité », dans Chagnon Véronique et al., Prendre soin : Savoirs, Pratiques, Nouvelles perspectives., Hermann Éditeurs, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p.1-4.
- Chauvière Michel, « genèse et métamorphose d'un précieux support, le travail social », dans Le travail social en questions, 2019, p.15-26.
- Delassus Eric, L'éthique du care, 2012, hal-00701247v1.
- Dorvil Henri et Mayer Robert, « Introduction. Problèmes sociaux : définitions et dimensions. », dans Henri Dorvil et Robert Mayer, problèmes sociaux. Tome 1. Théories et méthodologies, version numérique publiée dans le cadre de « les classiques des sciences sociales », 2001, p. 1-21.
- Fleury Cynthia, « Le care, au fondement du sanitaire et du social », Soins, N°826, Juin 2018, p. 51-54.
- Génereux Jacques, *Alternatives Economiques* n°197 - 11/2001.
- Herbert. A. Simon, Sciences des systèmes, sciences de l'artificiel, Dunod, 1991.

- Huot François, compte rendu du livre de Saül Karsz, Pourquoi le travail social ?, Paris, Dunod, 2004, Nouvelles pratiques sociales, vol. 18, N°2, p. 234-237.
- Lièvre Pascal et al., Manuel d'initiation à la recherche en travail social, 3<sup>ème</sup> édition, Presses de l'EHESP, 2016.
- Maugère Amélie, « Le travail social comme discipline : quatre concepts pour éclairer ses frontières », Sciences et actions sociales, vol.19, 2023, p.1-22.
- Mayer Robert et Laforest Marcelle, « Problème social : le concept et les principales écoles théoriques », Service social, vol. 39, N°2, p.13-43.
- Mercier Clément et Mathieu Réjean, « Le travail social : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques », Nouvelles Pratiques Sociales, vol. 13, N°1, 2000, p.15-25.
- Molénat Xavier, *Les penseurs de la société*, Sciences Humaines Éditions, 2015.
- Molinier Pascale et al., Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, Sensibilité, Responsabilité, 2009.
- Pascal Henri, « Le travail social et les sciences sociales », dans Christina De Robertis et al., Méthodologie de l'intervention en travail social, Presses de l'EHESP, 2018.
- Pitaud Philippe, préface du numéro « Approches du mal-être », Revue du CREA I Paca et Corse, 2008, p.3-6.
- Weinberg Achille, *Sciences Humaines*, 2012/2, N°234.
- Zielinski Agata, « L'éthique du care », Études, Décembre 2010, N°4136, p.631-641.